

Extrait du Collège Albert Camus de Genlis

<http://col21-albertcamus.ac-dijon.fr/spip.php?article171>

Brevet : calculer les points

- Matières enseignées -



Date de mise en ligne : lundi 17 juin 2013

Description :

Recette et mode d'emploi du calcul des points au brevet

Collège Albert Camus de Genlis

Encore des maths !!!

Délivré par un jury, le brevet est un **diplôme** qui atteste des connaissances acquises au terme du collège

Il s'obtient en additionnant les points obtenus en **contrôle continu** en classe de 3^o et aux **épreuves** du brevet

Le contrôle continu

- ▶ Calculer les moyennes annuelles de chaque matière, y compris la note de vie scolaire mais **sans compter l'histoire-géographie et l'éducation civique**
- ▶ Arrondir chaque moyenne **au demi-point supérieur**
- ▶ Additionner les 11 moyennes obtenues
- ▶ Comme il y a 11 matières, le total des points obtenus en contrôle continu est donc sur **220**

Nota : les **points supérieurs à la moyenne** de 10/20 dans les options facultatives (*latin, découverte professionnelle 3 heures, histoire des arts...*) sont à **ajouter** au résultat obtenu

Les épreuves

- ▶ Les 3 matières Français, Mathématiques et Histoire-Géographie/Education civique sont chacune **coefficient 2**. Les notes obtenues sont donc **sur 40**.
- ▶ Comme il y a 3 matières, le total des points obtenus aux épreuves est donc sur **120**
- ▶ **Depuis 2011**, l'épreuve d'histoire des arts est intégrée au Brevet avec un **coefficient 2**, donc sur **40**

L'ensemble

Le contrôle continu et les épreuves font donc un total de **380 points** ($220 + 120 + 40$)

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir une moyenne générale de **10/20** pour l'ensemble des résultats, soit **190 points minimum**

Nota : Il est obligatoire de se présenter aux épreuves, même si le nombre de points acquis en contrôle continu est suffisant

Une condition supplémentaire

Depuis 2011, la maîtrise du **socle commun de connaissances et compétences** au palier 3 (niveau collège), attestée par le Livret personnel de compétences, est nécessaire

Celui-ci comprend **7 compétences** dont :

- ▶ le **B2i**, Brevet Informatique et Internet (*compétence 4*)
- ▶ le **niveau A2** dans une langue étrangère (*compétence 2*)

Le petit plus qui fait plaisir

Vous pouvez obtenir une **mention** :

- ▶ **Assez bien** à partir de 12 (*228 points*)
- ▶ **Bien** à partir de 14 (*266 points*)
- ▶ **Très bien** à partir de 16 (*304 points*)

Important : depuis 2006, cette disposition est le préalable à l'attribution des **bourses au mérite** accordées de droit aux élèves déjà boursiers sur critères sociaux recueillant une mention bien ou très bien

Bonus : un fichier tableur au format Open Office pour calculer les points et la mention, par le collège de Cluses (74)



Pour calculer ses points avec Open office

- Merci à *JC Salmon* de l'avoir proposé
- Leur site : <http://www.cocluses.edres74.net/>

Sources :

- ▶ le site officiel d'[Eduscol](http://www.eduscol.education.fr/)
- ▶ le principe de calcul des points sur le site du [collège "Val de Gy"](http://www.valdegy.fr/)
- ▶ un petit programme conforme à la session 2011 pour [calculer les points](#) acquis et restant à acquérir toujours sur le site du collège "Val de Gy"